Assurance-emploi, avril 2017

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le jeudi 22 juin 2017

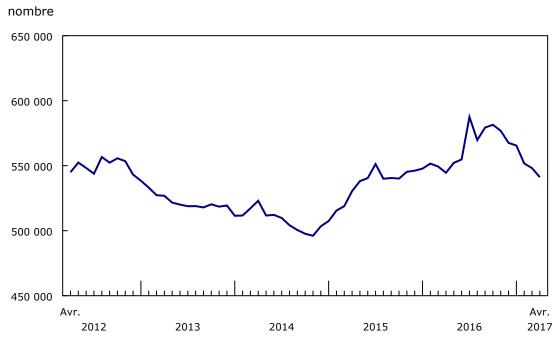
En avril, le nombre de personnes touchant des prestations régulières d'assurance-emploi a diminué de 7 000 (-1,3 %) pour s'établir à 541 200. Il s'agit d'une sixième baisse mensuelle consécutive.

Le nombre de personnes touchant des prestations a baissé dans quatre provinces, notamment en Alberta (-3,8 %), en Ontario (-2,3 %), au Manitoba (-1,4 %) et au Québec (-1,3 %). À l'inverse, le nombre de prestataires s'est accru à Terre-Neuve-et-Labrador (+2,3 %), en Saskatchewan (+1,6 %) et à l'Île-du-Prince-Édouard (+1,3 %). Les autres provinces ont connu peu de variation.

Comparativement à 12 mois plus tôt, le nombre de personnes touchant des prestations au Canada a légèrement diminué de 3 400 en avril, ce qui constitue une baisse de 0,6 %.

En général, la variation du nombre de prestataires d'assurance-emploi est attribuable à un ensemble de situations, y compris celles des personnes qui deviennent prestataires, qui retournent au travail ou qui ne touchent plus de prestations régulières.

Graphique 1 Prestataires d'assurance-emploi régulière



Source(s): Tableau CANSIM 276-0022.

Aperçu provincial et infraprovincial

En avril, le nombre de personnes touchant des prestations en Alberta a diminué de 3,8 % par rapport au mois précédent pour s'établir à 79 200. Il s'agit de la sixième baisse mensuelle consécutive dans cette province. Les données de l'Enquête sur la population active (EPA) montrent que l'emploi dans la province connaît une tendance à la hausse depuis l'automne 2016, après avoir enregistré une tendance à la baisse à partir de 2015. Des baisses du nombre de prestataires ont été observées dans l'ensemble de l'Alberta, y compris dans les régions métropolitaines





de recensement (RMR) d'Edmonton (-3,9 %) et de Calgary (-2,5 %). Au cours de la période de 12 mois ayant pris fin en avril, le nombre de prestataires a augmenté de 7,9 % dans la province, ce qui représente la plus petite croissance observée d'une année à l'autre depuis janvier 2015.

En Ontario, 132 500 personnes ont touché des prestations en avril, ce qui représente une diminution de 2,3 % par rapport au mois précédent. La plupart des régions de la province ont enregistré des baisses du nombre de prestataires, y compris Windsor (-12,0 %), Thunder Bay (-7,1 %) et St. Catharines–Niagara (-6,7 %). Comparativement à 12 mois plus tôt, le nombre de personnes touchant des prestations en Ontario a diminué de 5,0 %. Selon l'EPA, l'emploi a progressé de 1,2 % dans la province au cours de la période de 12 mois ayant pris fin en avril. Pendant cette période, le taux de chômage s'est situé sous la moyenne nationale, ce qui laisse supposer de saines conditions sur le marché du travail. En avril, le taux de chômage en Ontario était de 5,8 % ou 0,7 point de pourcentage sous le taux national.

Au Manitoba, le nombre de prestataires a diminué en avril pour un troisième mois consécutif, en baisse de 1,4 % pour s'établir à 15 200. La majeure partie de la baisse a été enregistrée dans la RMR de Winnipeg (-2,5 %).

Au Québec, le nombre de personnes ayant touché des prestations a baissé de 1,3 % en avril pour atteindre 132 900. Cette diminution a contrebalancé la hausse équivalente enregistrée au cours du mois précédent. Des baisses ont été observées dans l'ensemble de la province, plus particulièrement dans les RMR de Sherbrooke (-7,1 %), de Montréal (-1,6 %) et de Québec (-1,6 %). En avril, le nombre de prestataires a atteint le niveau enregistré en février, soit le niveau le plus faible observé depuis que ces données ont été recueillies pour la première fois en 1997. Au cours de la période de 12 mois ayant pris fin en avril, le nombre de prestataires dans la province a diminué de 7,8 %, ce qui représente la baisse sur 12 mois la plus prononcée parmi l'ensemble des provinces.

En avril, le nombre de personnes ayant touché des prestations à Terre-Neuve-et-Labrador a augmenté de 2,3 % pour atteindre 38 000. Bien que le nombre de prestataires ait augmenté de 1,6 % dans la RMR de St. John's, l'augmentation s'est concentrée dans les régions situées à l'extérieur de cette RMR et des agglomérations de recensement (AR) (+2,7 %). En avril, le nombre de prestataires a augmenté de 14,1 % par rapport à 12 mois plus tôt.

En Saskatchewan, 18 900 personnes ont touché des prestations en avril, ce qui représente une hausse de 1,6 % par rapport au mois précédent. Des hausses ont été observées dans les RMR de Regina (+3,6 %) et de Saskatoon (+2,1 %), ainsi que dans les régions situées à l'extérieur des RMR et des AR (+2,3 %). Comparativement à 12 mois plus tôt, le nombre de prestataires a augmenté de 16,3 % en avril.

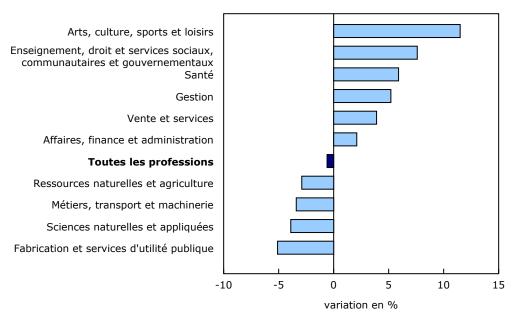
En avril, le nombre de prestataires à l'Île-du-Prince-Édouard a augmenté de 1,3 % pour s'établir à 8 000. Cette hausse s'est concentrée dans les régions situées à l'extérieur des AR (+1,6 %).

Prestataires d'assurance-emploi par profession

Au cours de la période de 12 mois ayant pris fin en avril, le nombre de prestataires a augmenté dans 6 des 10 grandes catégories professionnelles, plus particulièrement dans la catégorie des arts, de la culture, des sports et des loisirs (+11,5 %), suivie de l'enseignement, du droit et des services sociaux, communautaires et gouvernementaux (+7,6 %). Le nombre de prestataires dont le dernier emploi était dans les arts, la culture, les sports et les loisirs connaît une tendance à la hausse depuis février 2016. La catégorie de l'enseignement, du droit et des services sociaux, communautaires et gouvernementaux est la seule autre catégorie dans laquelle le nombre de prestataires a connu une tendance à la hausse au cours des derniers mois.

En avril, le nombre de prestataires dont le dernier emploi était dans la fabrication et les services d'utilité publique (-5,1 %) a enregistré la baisse sur 12 mois la plus prononcée, suivi des prestataires dont le dernier emploi était dans les sciences naturelles et appliquées (-3,9 %). Il s'agit du niveau le plus bas du nombre de prestataires dans la catégorie de la fabrication et des services d'utilité publique observé depuis 2008, année où cette série de données sur les professions a été recueillie pour la première fois. Selon les données de l'EPA, l'emploi a progressé de 3,7 % dans cette catégorie professionnelle au cours de la période de 12 mois ayant pris fin en avril.

Graphique 2 Prestataires d'assurance-emploi régulière selon la profession, avril 2016 à avril 2017



Source(s): Tableau CANSIM 276-0043.

Prestataires d'assurance-emploi dans les principaux groupes démographiques

En avril, le nombre d'hommes touchant des prestations d'assurance-emploi a diminué dans les groupes d'âge de 15 à 24 ans (-2,4 %) et de 25 à 54 ans (-2,3 %) par rapport au mois précédent. Les autres principaux groupes démographiques ont connu peu de variation.

Par rapport à 12 mois plus tôt, le nombre de prestataires a diminué chez les hommes (-3,1 %), tandis qu'il a augmenté chez les femmes (+3,8 %). Chez les hommes, les baisses du nombre de prestataires âgés de 15 à 24 ans (-10,4 %) et de 25 à 54 ans (-4,9 %) ont été partiellement contrebalancées par l'augmentation enregistrée chez les hommes âgés de 55 ans et plus (+5,8 %). Chez les femmes, le nombre de prestataires a augmenté dans tous les groupes d'âge.

Demandes d'assurance-emploi

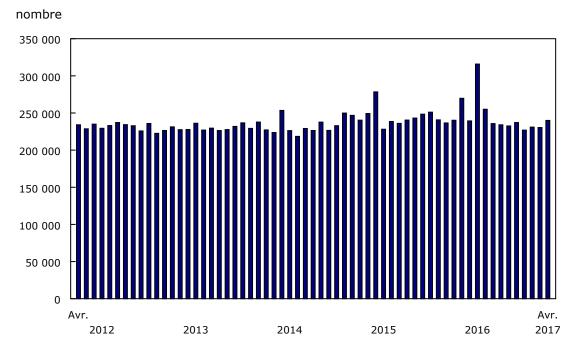
Après avoir peu varié en mars, le nombre de demandes d'assurance-emploi a augmenté de 4,1 % (+9 600) en avril pour s'établir à 240 000. Le nombre de demandes fournit une indication du nombre de personnes qui pourraient devenir prestataires.

En avril, le nombre de demandes d'assurance-emploi a augmenté dans cinq provinces et les hausses les plus marquées ont été observées à Terre-Neuve-et-Labrador (+39,8 %) et en Saskatchewan (+13,1 %). La hausse observée à Terre-Neuve-et-Labrador représente près de 40 % de l'augmentation nette enregistrée à l'échelle nationale.

Des hausses notables du nombre de demandes ont aussi été enregistrées au Québec (+5,5 %) et en Alberta (+4,7 %), lesquelles ont contrebalancé les baisses observées dans ces provinces en mars. Par ailleurs, le nombre de demandes a diminué au Manitoba (-1,8 %) et au Nouveau-Brunswick (-1,3 %).

Comparativement à avril 2016, le nombre de demandes d'assurance-emploi était pratiquement inchangé à l'échelle nationale.

Graphique 3 Demandes d'assurance-emploi



Source(s): Tableau CANSIM 276-0004.



Dans le but de souligner le 150^e anniversaire du pays, Statistique Canada propose des instantanés de notre riche histoire statistique.

Historique des dispositions relatives aux congés de maternité et aux congés parentaux dans le cadre du programme d'assurance-emploi

Au moment de l'adoption du programme d'assurance-emploi en 1940, celui-ci ne couvrait pas les prestations pour les congés de maternité ni les congés parentaux. Bien que l'emploi ait augmenté chez les femmes pendant la Seconde Guerre mondiale, la présence accrue de ces dernières sur le marché du travail a été temporaire et découlait du fait qu'il a fallu recourir aux femmes pour doter les postes qui avaient été laissés vacants par les hommes ayant quitté leur emploi pour s'enrôler dans l'armée. L'emploi des femmes a effectivement diminué à la fin des années 1940 et au début des années 1950, période correspondant au baby-boom et à une époque où de nombreuses femmes ont assumé des rôles ménagers plus traditionnels.

Les dispositions relatives aux prestations de maternité, et les congés garantissant le retour au travail en vertu du *Code canadien du travail*, ont été adoptées quelque 30 ans plus tard, en 1971. Les mères qui disposaient d'au moins 20 semaines assurables dans la période de référence pouvaient alors demander jusqu'à 15 semaines de prestations de maternité et de congés. En 1989, 10 semaines de prestations et de congés parentaux ont été ajoutées, lesquelles pouvaient être utilisées par l'un ou l'autre des parents, ou réparties entre les deux parents.

Un autre changement important a eu lieu en décembre 2000, lorsque la durée maximale des prestations et congés parentaux a été prolongée de 10 à 35 semaines, faisant ainsi passer la durée totale du congé de maternité et du congé parental payés de 6 mois à 1 an. Le seuil d'admissibilité a également été réduit, passant de 700 à 600 heures d'emploi assurable, alors que le taux de prestation est demeuré à 55 % du maximum de la rémunération assurable gagnée basé sur les semaines antérieures durant lesquelles la rémunération assurable était la plus élevée. En 2010, les travailleurs autonomes inscrits au programme d'assurance-emploi sont devenus admissibles aux prestations spéciales, y compris les prestations de maternité, parentales, de maladie et de compassion.

En avril 2017, près de 49 000 mères ont touché des prestations de maternité, et environ 119 000 travailleurs (en majorité des mères) ont touché des prestations parentales. Ces totaux n'incluent pas les données du Québec, puisque cette province a mis sur pied son propre programme en 2006.

Sources : Emploi et Développement social Canada. 2017. Rapport de contrôle et d'évaluation de l'assurance-emploi, 2015-2016, Ottawa; « L'avantage du congé parental prolongé », L'emploi et le revenu en perspective (75-001-X); « La population active : 100 ans d'histoire », Tendances sociales canadiennes (11-008-X); et tableau CANSIM 276-0020 (données non désaisonnalisées).

Note aux lecteurs

Révision historique

Dans le cadre de la diffusion des données du mois d'avril, le 22 juin 2017, les séries désaisonnalisées des statistiques sur l'assurance-emploi ont fait l'objet d'une révision, rétroactivement à janvier 2000, pour tenir compte des facteurs saisonniers les plus récents. De plus, un nouveau fichier de codes postaux a été utilisé pour mettre à jour les données pour l'ensemble des régions géographiques, ce qui a réduit le nombre de prestataires non classifiés.

Concepts et méthodologie

La présente analyse porte sur les personnes qui ont reçu des prestations régulières d'assurance-emploi à la suite d'une perte d'emploi. Les données relatives aux demandes portent sur les demandes initiales et renouvelées reçues pour tous les types de prestations d'assurance-emploi, y compris les prestations spéciales.

Les statistiques sur l'assurance-emploi sont produites à partir de données administratives fournies par Service Canada et Emploi et Développement social Canada. Ces statistiques peuvent, de temps à autre, subir l'effet des changements apportés à la Loi sur l'assurance-emploi ou aux procédures administratives. La série de modifications la plus récente a été adoptée en juillet 2016.

Des prestations d'assurance-emploi sont versées aux personnes admissibles qui ont perdu leur emploi, qui sont disponibles et aptes à travailler, mais qui ne trouvent pas d'emploi. Pour toucher des prestations d'assurance-emploi, une personne doit d'abord présenter une demande.

Les statistiques sur l'assurance-emploi indiquent le nombre de personnes qui touchent des prestations. Il ne faut donc pas les confondre avec les données provenant de l'Enquête sur la population active (EPA), qui fournissent des renseignements sur le nombre total de chômeurs. Il y a toujours une certaine proportion de chômeurs qui ne sont pas admissibles à des prestations. Certains chômeurs n'ont pas cotisé au régime parce qu'ils n'ont pas travaillé au cours des 12 derniers mois ou parce que leur emploi n'était pas assuré. D'autres chômeurs ont cotisé au régime, mais ne satisfont pas aux critères d'admissibilité, comme les travailleurs qui ont quitté leur emploi volontairement ou ceux qui n'ont pas accumulé suffisamment d'heures de travail pour bénéficier des prestations.

Toutes les données du présent communiqué sont désaisonnalisées. Pour obtenir des renseignements sur la désaisonnalisation, voir le document intitulé Données désaisonnalisées — Foire aux questions.

Les données publiées dans le texte du Quotidien sont arrondies à la centaine près.

Le nombre de personnes touchant des prestations régulières et le nombre de demandes reçues pour le mois en cours et le mois précédent peuvent faire l'objet d'une révision.

Le nombre de prestataires représente toutes les personnes qui ont touché des prestations régulières d'assurance-emploi du 9 au 15 avril. Cette période coïncide avec la semaine de référence de l'EPA. Cependant, les données sur les demandes initiales et renouvelées portent sur tout le mois.

Définitions géographiques

Une région métropolitaine de recensement (RMR) ou une agglomération de recensement (AR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un centre de population. Une RMR doit compter une population totale d'au moins 100 000 habitants. Une AR doit compter une population d'au moins 10 000 habitants. Voir la Classification géographique type de 2011 — Définitions pour plus de renseignements.

Prochaine diffusion

Les données de l'assurance-emploi du mois de mai seront diffusées le 20 juillet.

Tableau 1
Prestataires touchant des prestations de revenu régulières selon la province et le territoire, le sexe et le groupe d'âge — Données désaisonnalisées

	Avril 2016	Mars 2017 ^p	Avril 2017 ^p	Mars à avril 2017	Avril 2016 à avril 2017	Mars à avril 2017	Avril 2016 à avril 2017
		nombre		variat	ion	variation	en %
Canada							
Les deux sexes	544 560	548 120	541 150	-6 970	-3 410	-1,3	-0,6
15 à 24 ans	54 800	52 670	51 610	-1 060	-3 190	-2,0	-5,8
25 à 54 ans	360 160	356 230	350 560	-5 670	-9 600	-1,6	-2,7
55 ans et plus	129 590	139 220	138 970	-250	9 380	-0,2	7,2
Hommes	350 700	346 410	339 980	-6 430	-10 720	-1,9	-3,1
15 à 24 ans	41 830	38 430	37 500	-930	-4 330	-2,4	-10,4
25 à 54 ans	226 430	220 280	215 260	-5 020	-11 170	-2,3	-4,9
55 ans et plus	82 440	87 700	87 220	-480	4 780	-0,5	5,8
Femmes	193 860	201 710	201 170	-540	7 310	-0,3	3,8
15 à 24 ans	12 970	14 250	14 120	-130	1 150	-0,9	8,9
25 à 54 ans	133 730	135 950	135 300	-650	1 570	-0,5	1,2
55 ans et plus	47 150	51 520	51 750	230	4 600	0,4	9,8
Terre-Neuve-et-Labrador							
Les deux sexes	33 280	37 120	37 970	850	4 690	2,3	14,1
15 à 24 ans	3 030	3 530	3 570	40	540	1,1	17,8
25 à 54 ans	19 590	21 640	21 980	340	2 390	1,6	12,2
55 ans et plus	10 660	11 950	12 410	460	1 750	3,8	16,4
Hommes	20 530	22 580	22 780	200	2 250	0,9	11,0
Femmes	12 740	14 540	15 180	640	2 440	4,4	19,2
Île-du-Prince-Édouard							
Les deux sexes	7 750	7 910	8 010	100	260	1,3	3,4
15 à 24 ans	920	1 040	1 040	0	120	0,0	13,0
25 à 54 ans	4 480	4 460	4 490	30	10	0,7	0,2
55 ans et plus	2 360	2 400	2 480	80	120	3,3	5,1
Hommes	4 750	4 810	4 850	40	100	0,8	2,1
Femmes	3 000	3 100	3 160	60	160	1,9	5,3
Nouvelle-Écosse							
Les deux sexes	27 530	28 470	28 310	-160	780	-0,6	2,8
15 à 24 ans	2 760	3 190	3 080	-110	320	-3,4	11,6
25 à 54 ans	17 390	17 560	17 510	-50	120	-0,3	0,7
55 ans et plus	7 380	7 710	7 730	20	350	0,3	4,7
Hommes	18 000	18 380	18 220	-160	220	-0,9	1,2
Femmes	9 530	10 090	10 090	0	560	0,0	5,9
Nouveau-Brunswick							
Les deux sexes	32 620	33 010	32 790	-220	170	-0,7	0,5
15 à 24 ans	3 770	4 600	4 590	-10	820	-0,2	21,8
25 à 54 ans	19 410	18 740	18 620	-120	-790	-0,6	-4,1
55 ans et plus	9 440	9 660	9 590	-70	150	-0,7	1,6
Hommes	21 310	21 330	21 150	-180	-160	-0,8	-0,8
Femmes	11 320	11 670	11 640	-30	320	-0,3	2,8
Québec	444.450	424 000	420.000	4 740	44.000	4.0	
Les deux sexes	144 150	134 630	132 890	-1 740	-11 260	-1,3	-7,8
15 à 24 ans	13 460	11 150	11 200	50	-2 260	0,4	-16,8
25 à 54 ans	94 340	86 760	85 430	-1 330	-8 910	-1,5	-9,4
55 ans et plus	36 350	36 720	36 260	-460	-90	-1,3	-0,2
Hommes Femmes	93 730 50 410	86 640 47 990	85 610 47 280	-1 030 -710	-8 120 -3 130	-1,2 -1,5	-8,7 -6,2
Ontario							,
Les deux sexes	139 440	135 570	132 460	-3 110	-6 980	-2,3	-5,0
15 à 24 ans	12 140	11 250	10 940	-3 110 -310	-1 200	-2,3 -2,8	-9,9
25 à 54 ans	96 960	92 820	90 640	-2 180	-6 320	-2,8 -2,3	-9,9 -6,5
55 ans et plus	30 340	31 500	30 880	-2 160 -620	-6 320 540	-2,3 -2,0	-6,5 1,8
	JU J4U	31300	30 000				
Hommes	85 160	80 750	78 700	-2 050	-6 460	-2,5	-7,6

Tableau 1 - suite
Prestataires touchant des prestations de revenu régulières 1 selon la province et le territoire, le sexe et le groupe d'âge — Données désaisonnalisées

come or in all amba mage	201111000						
	Avril	Mars	Avril	Mars à avril	Avril 2016 à	Mars à avril	Avril 2016 à
	2016	2017 ^p	2017 ^p	2017	avril 2017	2017	avril 2017
Manitoba							
Les deux sexes	15 580	15 450	15 240	-210	-340	-1,4	-2,2
15 à 24 ans	2 290	2 160	2 160	0	-130	0,0	-,- -5,7
25 à 54 ans	10 220	10 110	9 920	-190	-300	-1,9	-2,9
55 ans et plus	3 070	3 180	3 160	-20	90	-0,6	2,9
Hommes	10 940	10 360	10 140	-220	-800	-2,1	-7,3
Femmes	4 640	5 090	5 100	10	460	0,2	9,9
						-,	-,-
Saskatchewan							
Les deux sexes	16 210	18 550	18 850	300	2 640	1,6	16,3
15 à 24 ans	2 380	2 550	2 410	-140	30	-5,5	1,3
25 à 54 ans	10 470	11 810	12 100	290	1 630	2,5	15,6
55 ans et plus	3 370	4 190	4 340	150	970	3,6	28,8
Hommes	11 620	12 930	13 030	100	1 410	0,8	12,1
Femmes	4 600	5 610	5 820	210	1 220	3,7	26,5
Alberta							
Les deux sexes	73 400	82 380	79 210	-3 170	5 810	-3,8	7,9
15 à 24 ans	8 820	8 230	7 670	-560	-1 150	-6,8	-13,0
25 à 54 ans	51 000	56 300	53 700	-2 600	2 700	-4,6	5,3
	13 590	17 850	17 840	-10	4 250	-0,1	31,3
55 ans et plus	50 850	55 490	52 360	-3 130	1 510		
Hommes Femmes				-3 130 -40		-5,6	3,0
remmes	22 560	26 890	26 850	-40	4 290	-0,1	19,0
Colombie-Britannique							
Les deux sexes	52 610	52 810	53 180	370	570	0,7	1,1
15 à 24 ans	5 050	4 720	4 720	0	-330	0,0	-6,5
25 à 54 ans	34 850	34 430	34 580	150	-270	0,4	-0,8
55 ans et plus	12 720	13 660	13 870	210	1 150	1,5	9,0
Hommes	32 470	31 710	31 710	0	-760	0,0	-2,3
Femmes	20 150	21 100	21 460	360	1 310	1,7	6,5
Walana							
Yukon Les deux sexes	640	680	660	-20	20	-2,9	3,1
15 à 24 ans	80	70	60	- 20 -10	-20	-14,3	-25,0
					-20 -10		
25 à 54 ans	440	440	430	-10		-2,3	-2,3
55 ans et plus	120	170	170	0	50	0,0	41,7
Hommes	440	450	430	-20	-10	-4,4	-2,3
Femmes	190	240	230	-10	40	-4,2	21,1
Territoires du Nord-Ouest							
Les deux sexes	710	740	730	-10	20	-1,4	2,8
15 à 24 ans	60	90	80	-10	20	-11,1	33,3
25 à 54 ans	510	530	530	0	20	0,0	3,9
55 ans et plus	140	120	130	10	-10	8,3	-7,1
Hommes	490	490	480	-10	-10	-2,0	-2,0
Femmes	220	240	250	10	30	4,2	13,6
N							
Nunavut Les deux sexes	400	530	540	10	140	1,9	35,0
15 à 24 ans	400 40	70	80	10	40		
						14,3	100,0
25 à 54 ans	320	420	420	0	100	0,0	31,3
55 ans et plus	40	40	50	10	10	25,0	25,0
Hommes	270	350	350	0	80	0,0	29,6
Femmes	130	180	190	10	60	5,6	46,2

p provisoire

Cela comprend les personnes qui touchent des prestations de revenu régulières, indépendamment de leur participation, ou non, à l'un des trois programmes de prestations d'emploi (Développement des compétences, Partenariats pour la création d'emplois et Aide au travail indépendant).
 Source(s): Tableau CANSIM 276-0022.

Tableau 2 Demandes initiales et renouvelées reçues selon la province et le territoire — Données désaisonnalisées

	Avril 2016	Mars 2017 ^p	Avril 2017 ^p	Mars à avril 2017	Avril 2016 à avril 2017	Mars à avril 2017	Avril 2016 à avril 2017
		nombre		varia	ition	variatio	n en %
Canada	240 210	230 420	239 980	9 560	-230	4,1	-0,1
Terre-Neuve-et-Labrador	8 920	9 710	13 570	3 860	4 650	39,8	52,1
Île-du-Prince-Édouard	2 290	2 250	2 270	20	-20	0,9	-0,9
Nouvelle-Écosse	8 970	9 420	9 490	70	520	0,7	5,8
Nouveau-Brunswick	9 750	10 180	10 050	-130	300	-1,3	3,1
Québec	65 370	61 580	64 940	3 360	-430	5,5	-0,7
Ontario	71 270	72 600	72 630	30	1 360	0,0	1,9
Manitoba	7 760	7 900	7 760	-140	0	-1,8	0,0
Saskatchewan	6 800	7 250	8 200	950	1 400	13,1	20,6
Alberta	32 260	23 500	24 610	1 110	-7 650	4,7	-23,7
Colombie-Britannique	25 890	25 160	25 540	380	-350	1,5	-1,4
Yukon	260	270	350	80	90	29,6	34,6
Territoires du Nord-Ouest	340	310	270	-40	-70	-12,9	-20,6
Nunavut	210	210	210	0	0	0,0	0,0

p provisoire
Source(s): Tableau CANSIM 276-0004.

Tableau 3
Prestataires touchant des prestations de revenu régulières 1 selon la catégorie métropolitaine de recensement 2 — Données désaisonnalisées

	Avril 2016	Mars 2017 ^p	Avril 2017 ^p	Mars à avril 2017	Avril 2016 à avril 2017	Mars à avril 2017	Avril 2016 à avril 2017
		nombre		varia	ition	variatio	n en %
Terre-Neuve-et-Labrador							
Régions métropolitaines de recensement	4 460	5 130	5 210	80	750	1,6	16,8
St. John's	4 460	5 130	5 210	80	750	1,6	16,8
Agglomérations de recensement À l'extérieur des régions métropolitaines de	3 300	3 840	3 840	0	540	0,0	16,4
recensement et des agglomérations de recensement	25 520	28 140	28 910	770	3 390	2,7	13,3
Île-du-Prince-Édouard							
Agglomérations de recensement À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de	3 020	3 030	3 050	20	30	0,7	1,0
recensement	4 730	4 880	4 960	80	230	1,6	4,9
Nouvelle-Écosse							
Régions métropolitaines de recensement	5 290	5 500	5 500	0	210	0,0	4,0
Halifax	5 290	5 500	5 500	0	210	0,0	4,0
Agglomérations de recensement	8 950	8 920	9 000	80	50	0,9	0,6
A l'extérieur des régions métropolitaines de							
recensement et des agglomérations de	40.000	44.050	40.000	000	500	4.6	4.0
recensement	13 290	14 050	13 820	-230	530	-1,6	4,0
Nouveau-Brunswick	5.000	F 600	F FF0	420	400		7.0
Régions métropolitaines de recensement	5 980	5 680	5 550	-130 -70	-430	-2,3	-7,2
Moncton Saint John	3 240 2 750	3 030 2 650	2 960 2 590	-70 -60	-280 -160	-2,3 -2,3	-8,6 -5,8
Agglomérations de recensement	6 760	7 050	6 990	-60 -60	230	-2,3 - 0,9	-5,6 3,4
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de	0.700	7 000	0 330	00	200	0,5	0,4
recensement	19 880	20 280	20 250	-30	370	-0,1	1,9
Québec							
Régions métropolitaines de recensement	77 440	71 150	69 950	-1 200	-7 490	-1,7	-9,7
Montréal ()	54 060	49 700	48 920	-780	-5 140	-1,6	-9,5
Ottawa–Gatineau (partie du Québec)	3 820	3 630	3 580	-50	-240	-1,4	-6,3
Québec Saguenay	9 600 4 080	8 920 3 660	8 780 3 620	-140 -40	-820 -460	-1,6 -1,1	-8,5 -11,3
Sherbrooke	3 230	2 960	2 750	-210	-480	-7,1	-14,9
Trois-Rivières	2 660	2 280	2 300	20	-360	0,9	-13,5
Agglomérations de recensement	20 440	18 540	18 400	-140	-2 040	-0,8	-10,0
À l'extérieur des régions métropolitaines de						0,0	. 0,0
recensement et des agglomérations de recensement	46 270	44 940	44 540	-400	-1 730	-0,9	-3,7
Ontario							
Régions métropolitaines de recensement	100 020	97 080	94 490	-2 590	-5 530	-2,7	-5,5
Barrie	2 420	2 220	2 150	-70	-270	-3,2	-11,2
Brantford	1 720	1 760	1 770	10	50	0,6	2,9
Grand Sudbury	2 850	2 790	2 750	-40	-100	-1,4	-3,5
Guelph	1 180	1 240	1 260	20	80 400	1,6	6,8
Hamilton Kingston	6 370 1 530	6 780 1 480	6 770 1 480	-10 0	-50	-0,1 0,0	6,3 -3,3
Kitchener–Cambridge–Waterloo	4 540	4 340	4 260	-80	-280	-1,8	-6,2
London	4 500	4 660	4 490	-170	-10	-3,6	-0,2
Oshawa	4 210	3 730	3 520	-210	-690	-5,6	-16,4
Ottawa-Gatineau (partie de l'Ontario)	7 300	6 760	6 640	-120	-660	-1,8	-9,0
Peterborough	1 330	1 280	1 280	0	-50	0,0	-3,8
St. Catharines–Niagara	5 100	5 100	4 760	-340	-340	-6,7	-6,7
Thunder Bay	1 620	1 550	1 440	-110	-180	-7,1	-11,1
Toronto	52 060	50 210	49 120	-1 090	-2 940	-2,2	-5,6
Windsor	3 270	3 170	2 790	-380	-480	-12,0	-14,7
Agglomérations de recensement À l'extérieur des régions métropolitaines de	16 710	16 040	15 560	-480	-1 150	-3,0	-6,9
recensement et des agglomérations de recensement	22 710	22 450	22 420	-30	-290	-0,1	-1,3
reconsenient	22 / 10	22 430	22 420	-30	-230	-0,1	-1,3

Tableau 3 - suite Prestataires touchant des prestations de revenu régulières¹ selon la catégorie métropolitaine de recensement² — Données désaisonnalisées

	Avril	Mars	Avril	Mars à avril	Avril 2016 à	Mars à avril	Avril 2016 à
	2016	2017 ^p	2017 ^p	2017	avril 2017	2017	avril 2017
Manitoba							
Régions métropolitaines de recensement	7 910	7 740	7 550	-190	-360	-2,5	-4,€
Winnipeg	7 910	7 740	7 550	-190	-360	-2,5	-4,6
Agglomérations de recensement À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de	1 210	1 070	1 050	-20	-160	-1,9	-13,2
recensement	6 460	6 640	6 640	0	180	0,0	2,8
Saskatchewan							
Régions métropolitaines de recensement	5 630	6 930	7 130	200	1 500	2,9	26,6
Regina	2 050	2 230	2 310	80	260	3,6	12,7
Saskatoon	3 580	4 710	4 810	100	1 230	2,1	34,4
Agglomérations de recensement	3 120	3 330	3 250	-80	130	-2,4	4,2
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de						_, -	-,-
recensement	7 460	8 280	8 470	190	1 010	2,3	13,5
Alberta							
Régions métropolitaines de recensement	47 760	56 520	54 700	-1 820	6 940	-3,2	14,5
Calgary	24 280	28 310	27 590	-720	3 310	-2,5	13,6
Edmonton	23 480	28 210	27 120	-1 090	3 640	-3,9	15,5
Agglomérations de recensement À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de	11 850	12 050	11 110	-940	-740	-7,8	-6,2
recensement	13 790	13 810	13 390	-420	-400	-3,0	-2,9
Colombie-Britannique							
Régions métropolitaines de recensement	26 060	25 280	25 250	-30	-810	-0,1	-3,1
Abbotsford-Mission	2 330	2 360	2 310	-50	-20	-2,1	-0,9
Kelowna	2 860	3 110	3 070	-40	210	-1,3	7,3
Vancouver	17 960	17 300	17 370	70	-590	0,4	-3,3
Victoria	2 910	2 500	2 490	-10	-420	-0.4	-14,4
Agglomérations de recensement	15 160	15 360	15 140	-220	-20	-1,4	-0,1
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de						, -	-,-
recensement	11 390	12 170	12 790	620	1 400	5,1	12,3

^{1.} Cela comprend les personnes qui touchent des prestations de revenu régulières, indépendamment de leur participation, ou non, à l'un des trois programmes de prestations d'emploi (Développement des compétences, Partenariats pour la création d'emplois et Aide au travail indépendant).

2. Classification géographique type de 2011.

Source(s): Tableau CANSIM 276-0034.

Tableau 4
Prestataires touchant des prestations de revenu régulières selon la profession Données désaisonnalisées

	Avril 2016	Mars 2017 ^p	Avril 2017 ^p	Mars à avril 2017	Avril 2016 à avril 2017	Mars à avril 2017	Avril 2016 à avril 2017
		nombre		varia	tion	variatio	n en %
Toutes les professions	544 560	548 120	541 150	-6 970	-3 410	-1,3	-0,6
Gestion	34 010	36 110	35 790	-320	1 780	-0,9	5,2
Cadres supérieurs	2 980	3 130	3 130	0	150	0,0	5,0
Cadres intermédiaires spécialisés Cadres intermédiaires dans le commerce de détail, de gros et des	11 780	13 140	12 940	-200	1 160	-1,5	9,8
services à la clientèle	11 490	12 080	12 080	0	590	0,0	5,1
Cadres intermédiaires des métiers, des transports, de la production et							
des services d'utilité publique	7 760	7 770	7 640	-130	-120	-1,7	-1,5
Affaires, finance et administration	58 470	60 030	59 710	-320	1 240	-0,5	2,1
Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance	6 730	7 100	7 030	-70	300	-1,0	4,5
Personnel de supervision du travail administratif et financier et personnel administratif	24 020	25 110	24 930	-180	910	-0,7	3,8
Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en	24 020	25 110	24 330	-100	310	-0,7	5,0
administration des affaires	2 150	2 200	2 160	-40	10	-1,8	0,5
Personnel de soutien de bureau	16 990	17 550	17 600	50	610	0,3	3,6
Personnel de coordination de la distribution, du suivi et des horaires	8 580	8 080	7 990	-90	-590	-1,1	-6,9
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	32 310	31 770	31 050	-720	-1 260	-2,3	-3,9
Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées	9 680	9 530	9 360	-170	-320	-1,8	-3,3
Personnel technique assimilé aux sciences naturelles et appliquées	22 630	22 250	21 690	-560	-940	-2,5	-4,2
Secteur de la santé	7 590	8 070	8 040	-30	450	-0,4	5,9
Personnel professionnel en soins infirmiers	750	780	770	-10	20	-1,3	2,7
Personnel professionnel des soins de santé (sauf soins infirmiers)	520	640	650	10	130	1,6	25,0
Personnel technique des soins de santé	2 830	2 850	2 790	-60	-40	-2,1	-1,4
Personnel de soutien des services de santé	3 500	3 800	3 820	20	320	0,5	9,1
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et							
gouvernementaux	43 610	46 290	46 910	620	3 300	1,3	7,6
Personnel professionnel en services d'enseignement Personnel professionnel du droit et des services gouvernementaux,	12 330	12 970	13 020	50	690	0,4	5,6
sociaux et communautaires	5 660	5 560	5 620	60	-40	1,1	-0,7
Personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux,						.,.	-,-
communautaires et de l'enseignement	9 610	10 110	10 260	150	650	1,5	6,8
Personnel des services de protection public de première ligne Dispensateurs de soins et personnel de soutien en enseignement, en	740	720	700	-20	-40	-2,8	-5,4
droit et en protection publique	15 270	16 940	17 320	380	2 050	2,2	13,4
Arts, culture, sports et loisirs	8 360 1 740	9 340 1 900	9 320 1 900	-20 0	960 160	-0,2 0,0	11,5
Personnel professionnel des arts et de la culture Personnel technique des arts, de la culture, des sports et des loisirs	6 620	7 440	7 420	-20	800	-0,3	9,2 12,1
Total montas militare and and, and its cantains, and opening of and internet	0 020		20	20	000	0,0	, .
Vente et services	82 300	86 430	85 530	-900	3 230	-1,0	3,9
Personnel de supervision des ventes au détail et personnel des ventes spécialisées	4 570	4 560	4 590	30	20	0,7	0,4
Personnel de supervision en services et personnel de services	4370	4 300	4 390	30	20	0,7	0,4
spécialisés	15 320	16 350	16 080	-270	760	-1,7	5,0
Représentants des ventes et vendeurs - commerce de gros et de	44.050	40.500	10.510				
détail Représentants de services et autre personnel de services à la	11 850	12 590	12 510	-80	660	-0,6	5,6
clientèle et personnalisés	22 130	22 500	22 300	-200	170	-0,9	0,8
Personnel de soutien des ventes	7 720	8 120	8 120	0	400	0,0	5,2
Personnel de soutien en service et autre personnel de service, n.c.a.	20 720	22 320	21 930	-390	1 210	-1,7	5,8
Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	192 730	189 000	186 110	-2 890	-6 620	-1,5	-3,4
Personnel des métiers de l'électricité, de la construction et des						-,-	2,1
industries	72 710	73 730	72 430	-1 300	-280	-1,8	-0,4
Personnel des métiers d'entretien et d'opération d'équipement Personnel d'installation, de réparation et d'entretien et	20 920	19 180	18 570	-610	-2 350	-3,2	-11,2
manutentionnaires	10 720	10 490	10 250	-240	-470	-2,3	-4,4
Personnel en opération d'équipement de transport et de machinerie						,	,
lourde et autre personnel assimilé à l'entretien	44 970	43 290	42 920	-370	-2 050	-0,9	-4,6
Personnel de soutien des métiers, manœuvres et aides d'entreprise en construction et autre personnel assimilé	43 410	42 320	41 940	-380	-1 470	-0,9	-3,4
on construction of data personnel desimile	40 410	42 020	41 040	000	1 470	0,0	0,4
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	36 580	36 950	35 510	-1 440	-1 070	-3,9	-2,9
Superviseurs et métiers techniques dans les ressources naturelles,	8 310	7 740	7 440	200	070	2.0	40.5
l'agriculture et la production connexe		7 740	7 440	-300	-870	-3,9	-10,5
Personnel en ressources naturelles, en agriculture et en production	0010						
Personnel en ressources naturelles, en agriculture et en production connexe	14 590	14 690	14 270	-420	-320	-2,9	-2,2
Personnel en ressources naturelles, en agriculture et en production connexe Manœuvres à la récolte, en aménagement paysager et en ressources naturelles		14 690 14 520	14 270 13 790	-420 -730	-320 110	-2,9 -5,0	-2,2 0,8

Tableau 4
Prestataires touchant des prestations de revenu régulières¹ selon la profession², Canada — Données désaisonnalisées

	Avril 2016	Mars 2017 ^p	Avril 2017 ^p	Mars à avril 2017	Avril 2016 à avril 2017	Mars à avril 2017	Avril 2016 à avril 2017
Fabrication et services d'utilité publique	44 590	43 210	42 300	-910	-2 290	-2,1	-5,1
Personnel de supervision dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique et opérateurs de poste central de contrôle Opérateurs de machinerie reliée à la transformation et à la fabrication	3 220	3 230	3 080	-150	-140	-4,6	-4,3
et autre personnel assimilé	12 700	13 080	12 650	-430	-50	-3,3	-0,4
Monteurs dans la fabrication	6 110	5 780	5 880	100	-230	1,7	-3,8
Manœuvres dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique	22 560	21 110	20 680	-430	-1 880	-2,0	-8,3

p provisoire

Source(s): Tableau CANSIM 276-0043.

Données offertes dans CANSIM : tableaux 276-0003, 276-0004, 276-0011, 276-0017, 276-0018, 276-0020 à 276-0022, 276-0033 à 276-0035, 276-0042 et 276-0043.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 2604.

Il est possible d'obtenir plus d'information sur les concepts et l'utilisation des données de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires dans une version mise à jour du *Guide des statistiques de l'assurance-emploi* (73-506-G).

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (**STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca**).

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Myriam Hazel au 613-219-4345 (myriam.hazel@canada.ca) ou le Service à la clientèle sans frais au 1-866-873-8788 (statcan.labour-travail.statcan@canada.ca), Division de la statistique du travail.

^{1.} Cela comprend les personnes qui touchent des prestations de revenu régulières, indépendamment de leur participation, ou non, à l'un de trois programmes de prestations d'emploi (Développement des compétences, Partenariats pour la création d'emplois et Aide au travail indépendant).

^{2.} Classification nationale des professions de 2011.